



## Produire... et réussir autrement en MFR

A l'occasion de la rentrée, **Stéphane Le Foll**, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, est allé à la rencontre vendredi 12 septembre, de **deux Maisons familiales rurales (MFR)** dans la Sarthe : Bernay-en-Champagne et Coulans-sur-Gée.

Il a échangé avec des étudiants en BTS « Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole » sur la toute **nouvelle loi d'avenir pour l'agriculture**, avec des jeunes en Bac pro « Conduite et gestion de l'exploitation agricole », avec des élèves de 4<sup>e</sup>, de seconde Bac pro « Services aux personnes et aux territoires », avec les équipes éducatives et les responsables associatifs.

S'interrogeant sur l'origine des produits alimentaires des repas servis aux élèves, Stéphane Le Foll s'est montré très intéressé par les efforts réalisés par les MFR pour **s'approvisionner en "circuits courts"**, auprès des producteurs locaux. Un exemple à suivre, que le ministre aimerait voir se généraliser dans le prolongement de la loi d'avenir.

A plusieurs reprises, le ministre a reconnu que **l'alternance est une forme d'enseignement à part entière qui donne de très bons résultats**. Les pourcentages de réussite obtenus aux examens en juin dans les MFR (86,8%) et les chiffres de l'enquête « insertion à 7 mois » 2013 conduite par la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (73,2% pour les bacs pro et 74,1% pour les BTS issus des MFR) confortent les propos de Stéphane Le Foll.

Profitant de ce déplacement, le ministre a insisté sur les spécificités de « **l'enseignement agricole dans sa diversité qui a des atouts à faire valoir** ». Il a rappelé encore les priorités de l'enseignement agricole pour cette rentrée 2014 : mise en œuvre du plan d'action « Enseigner à produire autrement », priorité à l'innovation pédagogique, lutte contre le décrochage scolaire, promotion sociale et ouverture sur l'Europe et l'international. Depuis longtemps, ces axes de travail font partie du projet des MFR.

Les Maisons familiales rurales accueillent environ **49 200 élèves de l'enseignement agricole** en 2014/2015. Par rapport à l'an dernier, l'effectif est en légère diminution, baisse prévue correspondant à la transformation des bacs professionnels en 3 ans et à la disparition des classes de BEP. La rentrée en début de cycle est bonne : augmentation du recrutement en 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, légère progression des CAPA, stabilisation des secondes et premières professionnelles, accroissement des BTS.

Concernant **l'apprentissage**, les données sont encore évolutives. Les MFR devraient former autour de 10 000 apprentis dépendant de l'Education nationale. Elles constatent que l'embauche d'apprentis semble difficile et elles espèrent que « **les assises de l'apprentissage** » le 19 septembre prochain à l'Élysée puissent lever les freins qui pèsent toujours sur ce système de formation.

Plus de 30 000 stagiaires de la formation professionnelle continue sont également attendus dans les MFR.

Dans ce contexte plutôt serein malgré les contraintes financières, les MFR regrettent que **les décrets d'application de la loi sur l'encadrement et le développement des stages du 10 juillet 2014 n'aient toujours pas été publiés**. Cette incertitude ne facilite pas la rentrée dans les formations par alternance. Une clarification rapide est nécessaire. Au-delà de l'enseignement supérieur qui est pénalisé, plus d'un **million de jeunes de l'enseignement professionnel, de l'enseignement agricole, des écoles paramédicales sont concernés**.

**Information complémentaire** : Patrick GUES, patrick.gues@mfr.asso.fr, Tél. : 01.44.91.86.86, www.mfr.fr